

EEL Rapport sur les comptes 2020

C'est avec un sentiment de reconnaissance que nous bouclons les comptes 2020.

Eglise

Excepté un don extraordinaire en 2019, les recettes (dons, pochettes, collectes) sont en légère progression, alors que les charges sont stables et contiennent une provision de CHF 2'000.- pour des activités futures. L'augmentation de la charge salariale due à l'augmentation de l'horaire a été compensée par le remboursement de l'assurance accident. L'excédent de recettes pour les activités de l'église s'élève à CHF 9'713.95

Immeuble

L'immeuble présente un solde positif. Nous avons créé une provision de CHF 6'000.- pour des frais d'électricité qui interviendront en 2021 suite à un contrôle obligatoire. Nous continuons de rembourser l'hypothèque chaque année à hauteur de CHF 5'000.- En tenant compte de ce remboursement, l'immeuble a enregistré un excédent de charges de CHF 414.30 montant représentant la charge d'utilisation des locaux pour les activités de l'église

Mission

Les dons et offrandes s'élèvent à CHF 5'930.- et les dons versés à CHF 5'800.-. En tenant compte du versement de CHF 1'200 versé à la FREE, il a fallu prélever CHF 1'070.- à la réserve.

Compte globaux

L'excédent de recettes s'élève à CHF 9'299.65 alors que les liquidités progressent du plus de CHF 16'000.-

BUDGET 2021

Le budget est standard. L'immeuble devrait présenter un solde légèrement négatif compte tenu de la mise aux normes de l'électricité et de deux à trois mois de locations manquantes. Les recettes attendues (dons, pochettes, collectes) devraient présenter un excédent permettant de payer les salaires et les frais généraux. Avec des recettes totales avoisinant CHF 90'000.- et des charges prévues de CHF 87'300, nous devrions dégager un léger bénéfice d'un peu plus de CHF 2'000.-

Le Locle, le 10.3.2021

Rolf Graber